Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260630-DEL_2026_40-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/40

Séance du 30 Juin 2026

Nombre de Conseillers : 15 Présents : 13 Absents : 2 Pouvoirs : 1 Votants : 14

Date de la convocation : 22 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; BERTHEU J-M ; BERTHEU C ; CHEVALIER L ; FONTAINE G ; FROUGET L ; GOUVARY G ; LUCIENNE A ; OGIER J ; COMMEREUC P ; MANIVEL S ; TRAVERT M ; BIGNON S

Absents excusés : HENRY C ; CHRETIEN B

Pouvoirs : HENRY C à LUCIENNE A

Madame BERTHEU Claudia a été nommée secrétaire de séance.

2026/40 : DESIGNATION DE L'ELU MUNICIPAL POUR SIEGER A LA CIID

La Direction départementale des finances publiques (DDFIP) demande à l'agglomération de désigner 40 élus pour préparer la composition de la future Commission Intercommunale des Impôts Directs (pendant intercommunal des Commissions Communales des Impôts Directs). Ces élus doivent satisfaire les mêmes conditions que pour siéger dans les Commissions Communales des Impôts Directs.

Sur les 40 noms que Lamballe Terre et Mer devra impérativement proposer, la DDFIP en retiendra 20 pour composer la CIID: 10 titulaires et 10 suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DESIGNE** comme élu municipal acceptant le principe de siéger à la CIID s'il est retenu : Christelle HENRY

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAUT

MAIRIE DE SÉVIGNAC 22250 (Côtes d'Armor)